

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Claudie Boutin, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saint-Philippe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.


Signature  Claudie Boutin Date 7 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	43
Analyse des charges consolidées	55

RAPPORT

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Saint-Philippe (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850
Granby, 7 mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	12 909 980	12 913 558	11 728 646
Compensations tenant lieu de taxes	2	161 357	162 995	158 024
Quotes-parts	3			
Transferts	4	7 075 101	10 240 407	2 796 033
Services rendus	5	1 211 620	1 451 080	1 302 168
Imposition de droits	6	1 300 289	1 845 675	1 798 555
Amendes et pénalités	7		113 797	167 016
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	145 000	802 919	242 078
Autres revenus	10	311 872	24 618 803	305 379
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	23 115 219	52 149 234	18 497 899
Charges				
Administration générale	14	4 084 943	4 103 281	3 629 844
Sécurité publique	15	3 492 881	3 836 965	3 590 128
Transport	16	2 767 865	3 954 191	3 710 317
Hygiène du milieu	17	1 897 273	2 412 845	1 760 207
Santé et bien-être	18	66 632	66 632	59 103
Aménagement, urbanisme et développement	19	597 885	552 499	509 097
Loisirs et culture	20	2 120 111	2 347 894	2 185 323
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	477 440	1 016 517	410 601
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	15 505 030	18 290 824	15 854 620
Excédent (déficit) de l'exercice	25	7 610 189	33 858 410	2 643 279
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		35 259 975	32 616 696
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		35 259 975	32 616 696
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		69 118 385	35 259 975

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	11 145 134	5 806 538
Débiteurs (note 5)	2	37 822 381	7 433 277
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	48 967 515	13 239 815
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	9 318 217	2 746 509
Revenus reportés (note 11)	12	2 190 979	2 426 458
Dette à long terme (note 12)	13	42 193 419	19 573 851
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	525 457	488 149
Autres passifs (note 14)	15		
	16	54 228 072	25 234 967
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(5 260 557)	(11 995 152)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	74 154 063	47 024 837
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	105 818	105 818
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	119 061	124 472
	23	74 378 942	47 255 127
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	69 118 385	35 259 975
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	69 118 385	35 259 975
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	69 118 385	35 259 975

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 610 189	33 858 410	2 643 279
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	29 879 008)	6 062 618)
Produit de cession	3		24 002 638	1 100
Amortissement	4		2 408 286	2 176 012
(Gain) perte sur cession	5		(23 661 142)	(770)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(27 129 226)	(3 886 276)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		5 411	(19 131)
	13		5 411	(19 131)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			1
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	7 610 189	6 734 595	(1 262 127)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(11 995 152)	(10 733 025)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(11 995 152)	(10 733 025)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(5 260 557)	(11 995 152)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	33 858 410	2 643 279
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 408 286	2 176 012
Autres			
▪ Gain sur cession d'immobilisations corporelles	3.1	(23 661 142)	(770)
	4	12 605 554	4 818 521
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(30 379 641)	(729 185)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	674 192	33 183
Revenus reportés	8	(235 479)	289 318
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	37 308	64 458
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12	5 411	(19 130)
	13	(17 292 655)	4 457 165
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(23 990 955)	5 520 206
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	24 002 638	1 100
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	11 683	(5 519 106)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	25 676 200	5 902 980
Remboursement de la dette à long terme	25	(2 705 531)	4 739 965
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(351 101)	(40 311)
Autres			
▪	28.1		
	29	22 619 568	1 122 704
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	5 338 596	60 763
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	5 806 538	5 745 775
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	5 806 538	5 745 775
Solde redressé	34	11 145 134	5 806 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la Loi sur les Cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne du partenariat auquel elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie intermunicipale de police Roussillon pour l'exercice est de 6,10 % (6,07 % en 2022).

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

Infrastructures	5 à 40 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Véhicules	3 à 20 ans
Équipement informatique	5 ans
Ameublement et équipement de bureau	4 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	4 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinés à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville et la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite par financement salarial FTQ (RRFS - FTQ) auquel la Ville participe est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le régime de retraite (RRS - DSF) auquel la Ville participe est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Régie intermunicipale de police Roussillon

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'une dépense à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation ou d'une quote-part aux exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part aux exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :

- Avantages sociaux futurs :
 - Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - Perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : cet excédent n'est pas amorti;
 - Excédent de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : cet excédent n'est pas amorti.

- Mesures d'allègement fiscal transitoires :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1^{er} janvier 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	11 145 134	5 806 538
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	11 145 134	5 806 538
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	11 145 134	5 806 538
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	10 837 858	591 056
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	1 477 800	3 586 979

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relative aux infrastructures de rues, aux dépenses liées à la tenue d'une élection, aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 652 737 \$ (354 243 \$ en 2022)

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 704 331 \$ (242 078 \$ en 2022)

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	857 364	763 617
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	12 399 202	3 660 461
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 694 705	1 969 662
Organismes municipaux	13	504 511	414 539
Autres			
▪ Contribuables et divers	14.1	22 137 786	232 621
▪ Mutations à recevoir	14.2	228 813	392 377
	15	37 822 381	7 433 277
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 853 134	1 508 012
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	1 853 134	1 508 012
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	63 155	45 994
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	1 574 979	1 569 770
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	6 102 275	1 277 602
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	3 559 143	522 894
Ministère de la Culture et des Communications	25	95 392	87 733
Autres ministères/organismes	26	1 067 413	202 462
	27	12 399 202	3 660 461

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 2,75 % à 4,11 % (3,24 % à 4,11 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2042.

Les montants de débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 1 911 563 \$, portent intérêt à des taux variant de 0,79 % à 4,58 % (0,47 % à 4,07 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

Le montant de débiteurs autres - Contribuables et divers, comprend un montant de 21 775 000 \$ encaissable sur plusieurs exercices et porte à un taux variable qui correspond au taux d'intérêt en vigueur auprès du Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins de financement municipal, selon la moyenne des résultats des ouvertures des billets du premier jour affiché qui précède la date du versement prévu et vient à échéance en 2031. Ce débiteur est greffé d'une hypothèque légale permettant à la Ville de reprendre l'actif advenant un défaut de paiement.

6. Prêts

	2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

Note**7. Placements de portefeuille**

	2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
	35	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Emprunts temporaires

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire d'un montant total de 600 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et est renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes et d'investissement de la Ville.

La Régie intermunicipale de police Roussillon bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire d'un montant total de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,15 % (7,05 %; 6,3 % au 31 décembre 2022) et est renouvelable annuellement.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	5 097 005	1 289 099
Salaires et avantages sociaux	42	765 380	663 402
Dépôts et retenues de garantie	43	2 851 582	444 795
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus sur la dette long terme	45.1	353 458	74 566
▪ Autres courus et passifs	45.2	94 003	76 451
▪ Organismes municipaux	45.3	156 789	198 196
	46	9 318 217	2 746 509

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 6 978 148 \$ (1 090 094 \$ au 31 décembre 2022) est inclus dans les fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	1 174	(2 416)
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	1 649 427	1 229 161
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	290 937	858 103
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Transferts	60.1	249 441	341 610
	61	2 190 979	2 426 458

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,65	5,15	2024	2028	62	42 605 307	19 634 283
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		355
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	42 605 307	19 634 638
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(411 888)	(60 787)
					72	42 193 419	19 573 851

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		6 577 469			6 577 469
2025	74		4 774 941			4 774 941
2026	75		3 205 008			3 205 008
2027	76		5 616 292			5 616 292
2028	77		22 431 597			22 431 597
2029 et plus	78					
	79		42 605 307			42 605 307
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		42 605 307			42 605 307

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (310 065)	(278 277)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (215 392)	(209 872)
	84 (525 457)	(488 149)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 170 546	181 802
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 15 320	20 196
Régimes à cotisations déterminées	87 159 720	145 498
Autres régimes (REER et autres)	88 176 088	165 692
Régimes de retraite des élus municipaux	89 23 930	24 323
	90 545 604	537 511

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 () ()	
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	5 190 587	575 857		5 766 444
Eaux usées	103	8 961 375			8 961 375
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	19 582 233	2 467 780		22 050 013
Autres					
▪ Autres	105.1	2 781 641	104 344		2 885 985
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	12 156 661	255 238		12 411 899
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	3 595 186	2 488	7 705	3 589 969
Ameublement et équipement de bureau	110	926 555	53 039	5 399	974 195
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 933 718	31 160	309	1 964 569
Terrains	112	4 257 371		339 457	3 917 914
Autres	113	11 966			11 966
	114	59 397 293	3 489 906	352 870	62 534 329
Immobilisations en cours	115	9 816 902	26 389 102		36 206 004
	116	69 214 195	29 879 008	352 870	98 740 333
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	2 628 560	137 734		2 766 294
Eaux usées	118	4 622 103	256 549		4 878 652
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	8 704 495	1 075 664		9 780 159
Autres					
▪ Autres	120.1	1 129 489	133 459		1 262 948
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	2 061 017	326 099		2 387 116
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	1 364 682	216 567	5 687	1 575 562
Ameublement et équipement de bureau	125	546 898	112 494	5 378	654 014
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 120 148	149 720	309	1 269 559
Autres	127	11 966			11 966
	128	22 189 358	2 408 286	11 374	24 586 270
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	47 024 837			74 154 063
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	105 818	105 818
	136	105 818	105 818
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	105 818	105 818

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Divers	144.1	96 729	102 249
▪ Organisme contrôlé	144.2	22 332	22 223
Autres			
▪	145.1		
	146	119 061	124 472

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, en vertu de contrats de fourniture d'eau, de contrats pour le déneigement des patinoires, stationnements et allées de circulation, de services d'évaluation, de services professionnels en vérification externe, de services de protection contre l'incendie et de loisirs échéant à différentes dates jusqu'en 2029, à verser une somme de 4 631 777 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2024	2025	2026	2027	2028 et suivantes
1 074 346 \$	1 063 993 \$	699 603 \$	664 962 \$	1 128 873 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Régie intermunicipale de police Roussillon a contracté divers engagements de crédit auprès de différents organismes et/ou sociétés. Les principaux engagements sont liés à des contrats d'entretien, d'assurance, de soutien informatique et de location d'équipements. La quote-part de ces engagements revenant à la Ville de Saint-Philippe au cours des prochains exercices s'établit comme suit:

2024	14 730 \$
2025	4 952 \$
2026	1 518 \$
2027	893 \$
2028	457 \$

20. Droits contractuels

Programme de subvention

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 506 395 \$ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 59 002 \$ en 2024, 55 684 \$ en 2025, 52 258 \$ en 2026, 48 708 \$ en 2027 et 45 061 \$ en 2028.

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés pour lesquels elle n'a pas contracté d'emprunt. Les encaissements prévus en intérêts totalisent 338 206 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 43 155 \$ en 2024, 38 741 \$ en 2025, 34 891 \$ en 2026, 31 443 \$ en 2027 et 28 040 \$ en 2028.

Débiteur encaissable sur plusieurs exercices

La Ville va recevoir un revenu d'intérêt sur le débiteur encaissable sur plusieurs exercices échéant en 2031 qui totalise 2 944 000 \$. Les revenus d'intérêt à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 0 \$ en 2024, 921 709 \$ en 2025, 578 250 \$ en 2026, 488 250 \$ en 2027 et 381 292 \$ en 2028.

Contrat de location

La Ville a également conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2028, prévoyant la perception de loyers totalisant 522 017 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 115 695 \$ en 2024, à 115 695 \$ en 2025, 2026 et en 2027 et à 59 237 \$ en 2028.

Ententes intermunicipales

La Ville a également conclu, avec la municipalité de Saint-Mathieu, une entente pour la fourniture de service pour l'interception et le traitement des eaux usées. Cette entente, d'une durée de vingt ans, vient à échéance le 31 décembre 2026. Par la suite, elle se renouvelle automatiquement par période successive de cinq ans. La participation financière de chacune des parties est établie en fonction de la charge hydraulique (55 %) et de la charge organique (45 %) revenant à chacune des municipalités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

De plus, la Ville a signé une entente avec la municipalité de Saint-Mathieu relativement à la fourniture de service pour la protection contre les incendies. Cette entente, d'une durée de cinq ans, est entrée en vigueur le 1er janvier 2009. Elle se renouvelle automatiquement par la suite, par période de cinq ans. Depuis 2017, la participation financière des parties est établie en fonction de la population desservie par ce service dans chacune des municipalités.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Roussillon. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 174 422 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 111 063 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de EXO. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 365 000 \$ et 823 000 \$ respectivement.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

La Ville fait l'objet d'une réclamation en dommages pour un montant de 3 750 023 \$ pour l'annulation d'un appel d'offres. La direction est d'avis que cette poursuite est non fondée et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet effet. Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquiescer ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit le montant porté dans budget annuel de fonctionnement, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement. La Régie intermunicipale de police Roussillon fait l'objet de réclamations totalisant 2 161 981 \$ en plus de l'intérêt au taux légal et l'indemnité additionnelle, des frais de justice et des frais d'expertise. De ces réclamations, un montant de 1 866 408 \$ est entre les mains des assureurs de la régie. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à leurs égards.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la dépense serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

D) Autres

Griefs

Des avis de griefs alléguant le non respect de la convention collective ont été déposés par le syndicat des policiers de la Régie intermunicipale de police Roussillon pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par la Régie intermunicipale de police Roussillon, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les actifs financiers en souffrance totalisent 754 235 \$ (697 397 \$ au 31 décembre 2022), ont tous une échéance inférieure à un an et sont présentés en déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 63 155 \$ (45 994 \$ au 31 décembre 2022).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1% (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	8 964 759 \$	-	-	-
Dettes à long terme	8 062 996 \$	17 318 005 \$	23 253 254 \$	51 050 \$
Total	17 027 755 \$	17 318 005 \$	23 253 254 \$	51 050 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 1 000 000 \$ (750 000 \$ en 2022). Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	11 728 646	12 909 980	12 913 558		12 913 558
Compensations tenant lieu de taxes	2	158 024	161 357	162 995		162 995
Quotes-parts	3				1 685 789	
Transferts	4	738 525	835 259	606 921	61 735	668 656
Services rendus	5	1 255 232	1 211 620	1 408 748	42 332	1 451 080
Imposition de droits	6	1 850 075	1 720 500	2 015 886		2 015 886
Amendes et pénalités	7				113 797	113 797
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	229 909	145 000	775 199	27 720	802 919
Autres revenus	10	146 139		23 867 359	1 524	23 868 883
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	16 106 550	16 983 716	41 750 666	1 932 897	41 997 774
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	2 021 080	6 239 842	9 571 751		9 571 751
Imposition de droits	16	(51 520)	(420 211)	(170 211)		(170 211)
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18	158 190	311 872	736 873	13 047	749 920
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	2 127 750	6 131 503	10 138 413	13 047	10 151 460
	22	18 234 300	23 115 219	51 889 079	1 945 944	52 149 234
Charges						
Administration générale	23	3 409 842	4 084 943	3 874 302	228 979	4 103 281
Sécurité publique	24	3 304 084	3 492 881	3 610 793	87 247	3 836 965
Transport	25	2 537 198	2 767 865	2 575 355	1 378 836	3 954 191
Hygiène du milieu	26	1 397 816	1 897 273	2 043 256	369 589	2 412 845
Santé et bien-être	27	59 103	66 632	66 632		66 632
Aménagement, urbanisme et développement	28	505 233	597 885	548 635	3 864	552 499
Loisirs et culture	29	1 896 191	2 120 111	2 054 247	293 647	2 347 894
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	384 063	477 440	988 196		1 016 517
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	2 134 784		2 362 162	(2 362 162)	
	34	15 628 314	15 505 030	18 123 578		18 290 824
	35	2 605 986	7 610 189	33 765 501		33 858 410
Excédent (déficit) de l'exercice					92 909	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 605 986	7 610 189	33 765 501	33 858 410
Moins : revenus d'investissement	2 (2 127 750)(6 131 503)(10 138 413)(10 151 460)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	478 236	1 478 686	23 627 088	23 706 950
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	2 134 784		2 362 162	2 408 286
Produit de cession	5			24 000 000	24 002 638
(Gain) perte sur cession	6			(23 660 543)	(23 661 142)
Réduction de valeur / Reclassement	7			(599)	
	8	2 134 784		2 701 619	2 749 782
Propriétés destinées à la vente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (908 160)(1 075 900)(1 222 171)(1 265 747)
	18	(908 160)	(1 075 900)	(1 222 171)	(1 265 747)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (198 491)(20 000)(29 220)(29 220)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		443 936	95 000	95 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	411 615	10 883	1 335 180	1 366 179
Réserves financières et fonds réservés	22	(395 409)	(837 605)	(542 941)	(564 037)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			(3 815)	(3 815)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(182 285)	(402 786)	858 019	864 107
	26	1 044 339	(1 478 686)	2 337 467	2 348 142
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 522 575		25 964 555	26 055 092

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus d'investissement	1	2 127 750	10 138 413	13 047	10 151 460
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (360 237)(317 106)(3 012)(320 118)
Sécurité publique	3 (22 362)(141 846)(64 382)(206 228)
Transport	4 (2 533 347)(7 542 896)()	7 542 896)
Hygiène du milieu	5 (2 209 745)(18 925 806)()	18 925 806)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (34 265)(134 357)()	134 357)
Loisirs et culture	8 (854 730)(2 749 603)()	2 749 603)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (6 014 686)(29 811 614)(67 394)(29 879 008)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ())))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 316 000	23 891 294		23 891 294
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	198 491	29 220		29 220
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 150 846	607 116		607 116
Excédent de fonctionnement affecté	17		20 695		20 695
Réserves financières et fonds réservés	18	638 003	652 660	16 960	669 620
	19	1 987 340	1 309 691	16 960	1 326 651
	20	(1 711 346)	(4 610 629)	(50 434)	(4 661 063)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	416 404	5 527 784	(37 387)	5 490 397

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	5 470 663	10 686 974	458 160	11 145 134
Débiteurs (note 5)	2	7 293 476	37 684 516	137 865	37 822 381
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	12 764 139	48 371 490	596 025	48 967 515
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 561 791	9 088 343	229 874	9 318 217
Revenus reportés (note 11)	12	2 425 500	2 182 495	8 484	2 190 979
Dettes à long terme (note 12)	13	19 351 068	42 013 847	179 572	42 193 419
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			525 457	525 457
Autres passifs (note 14)	15				
	16	24 338 359	53 284 685	943 387	54 228 072
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(11 574 220)	(4 913 195)	(347 362)	(5 260 557)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	46 634 870	73 744 864	409 199	74 154 063
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	105 818	105 818		105 818
Stocks de fournitures	20				
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	102 249	96 729	22 332	119 061
	23	46 842 937	73 947 411	431 531	74 378 942
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	3 993 030	4 018 122	116 011	4 134 133
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 199 528	24 804 496	128 054	24 932 550
Réserves financières et fonds réservés	26	580 846	783 013	14 346	797 359
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	442 938	442 938
Financement des investissements en cours	28	657 468	6 149 869	(37 387)	6 112 482
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	28 837 845	33 278 716	306 083	33 584 799
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	35 268 717	69 034 216	84 169	69 118 385
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	5 494 663	5 539 284	6 751 304	6 268 491
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 392 488	1 327 373	1 685 362	1 658 295
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5			2 689	2 619
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	811 069	816 160	817 404	825 358
Autres biens et services	8	3 794 601	3 772 221	4 047 031	3 241 146
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	433 466	944 092	949 118	347 655
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	32 904	32 904	32 904	33 981
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	11 070	11 200	34 495	28 965
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	3 469 019	3 128 555	1 355 613	1 148 394
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	10 750	6 979	17 156	14 840
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		2 362 162	2 408 286	2 176 011
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	10 000	120 032	120 032	37 500
Réclamation dommages et intérêts	21.2	45 000	45 000	45 000	63 207
Créances douteuses	21.3		17 616	24 430	8 158
	22	15 505 030	18 123 578	18 290 824	15 854 620

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 134 133	4 064 891
Excédent de fonctionnement affecté	2	24 932 550	1 312 193
Réserves financières et fonds réservés	3	797 359	591 056
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (442 938)(464 643)
Financement des investissements en cours	5	6 112 482	657 468
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	33 584 799	29 099 010
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	69 118 385	35 259 975
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 018 122	3 993 030
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	116 011	71 861
	11	4 134 133	4 064 891
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Aqueduc, égout et autres	12.1	349 717	608 799
▪ Usine (Règlement 444)	12.2	24 454 779	
▪ Exercice suivant	12.3		443 936
▪ Règlements 369	12.4		7 180
▪ Règlements 371	12.5		139 613
	13	24 804 496	1 199 528
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Régie inter. police Roussillon	14.1	128 054	112 665
	15	128 054	112 665
	16	24 932 550	1 312 193

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Infrastructures de rues R435	17.1	72 243
	18	72 243
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	546 713
Organismes contrôlés et partenariats	22	14 346
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	183 300
Organismes contrôlés et partenariats	26	147 915
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	53 000
Autres		
▪	30.1	
	31	797 359
	32	518 813
	32	797 359
		591 056

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (1 624)	(4 406)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (580)	(1 450)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()	()
Autres	37 (303 593)	(309 277)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (60 050)	(54 529)
	39 (365 847)	(369 662)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()	()
Assainissement des sites contaminés	41 ()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()	()
Autres	44.1 ()	()
	45 (365 847)	(369 662)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	47 ()	()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	49 ()	()
Autres	50.1 ()	()
	51 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()	()
Mesure relative à la COVID-19	53 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()	()
Autres	56.1 (77 091)	(94 981)
	57 (77 091)	(94 981)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63	
	64 (442 938)	(464 643)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	6 750 692	1 609 262
Investissements à financer	66 (638 210)(951 794)
	67	6 112 482	657 468
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	74 154 063	47 024 837
Propriétés destinées à la revente	69	105 818	105 818
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	74 259 881	47 130 655
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	74 259 881	47 130 655
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (42 193 419)(19 573 851)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (411 888)(60 787)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	1 853 134	1 508 012
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	77 091	94 981
	81 (40 675 082)(18 031 645)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (40 675 082)(18 031 645)
	84	33 584 799	29 099 010

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La régie intermunicipale de police Roussillon offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (278 277)	(224 854)
Charge de l'exercice	4 (170 546)(181 802)
Cotisations versées par l'employeur	5 138 758	128 379
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (310 065)	(278 277)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 6 357 219	5 986 925
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (6 598 438)(6 309 439)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (241 219)	(322 514)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (68 846)	44 237
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (310 065)	(278 277)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (310 065)	(278 277)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 6 357 219	5 986 925
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (241 219)(322 514)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (6 116 000)((5 664 411)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 258 267	242 553
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 258 267	242 553
Cotisations salariales des employés	21 (118 174)(110 114)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 140 093	132 439
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 15 766	35 081
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 155 859	167 520
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 354 829	316 211
Rendement espéré des actifs	32 (340 142)(301 929)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 14 687	14 282
Charge de l'exercice	34 170 546	181 802
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 303 205	211 704
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (340 142)(301 929)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (36 937)	(90 225)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 134 253	241 990
Prestations versées au cours de l'exercice	39 189 844	190 308
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 6 100 170	5 620 574
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 306 046	322 514
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 322 862	231 187
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 579 679	530 913
DMERCA du nouveau volet	45 17	15
DMERCA de l'ancien volet	46 14	15
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,55 %	5,59 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,59 %	5,09 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,50 %	2,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La régie intermunicipale de police Roussillon possède un régime selon lequel elle s'engage à verser une prime au syndicat pour tout policier retraité jusqu'à l'âge de 65 ans. Cette prime correspond à 5,00% du dernier salaire gagné avant la retraite.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (209 872)	(198 837)
Charge de l'exercice	56 (15 320)	(20 196)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 9 800	9 161
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (215 392)	(209 872)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (184 857)	(183 002)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (184 857)	(183 002)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (30 535)	(26 870)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (215 392)	(209 872)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (215 392)	(209 872)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (184 857)	(183 002)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (184 857)	(183 002)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 7 538	11 191
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 7 538	11 191
Cotisations salariales des employés	73 () ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 () ()	
	75 7 538	11 191
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (574)	2 551
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 6 964	13 742
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 8 356	6 454
Rendement espéré des actifs	84 () ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 8 356	6 454
Charge de l'exercice	86 15 320	20 196
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 () ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 4 239	50 928
Prestations versées au cours de l'exercice	91 9 800	9 162
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 16	16
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,70 %	4,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 4,50 %	2,78 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,00 %	5,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 2

Description des régimes et autres renseignements

La Ville de Saint-Philippe offre à ses employés cols blancs et cols bleus, un régime de retraite à cotisations déterminées. La contribution de l'employé et de l'employeur équivaut à 6 % du salaire cotisable. Depuis 2020, elle offre aussi à ses employés pompiers, un régime de retraite simplifié. La contribution de l'employé et de l'employeur pour 2023 est de 6 %.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 105		
Régime de retraite par financement salarial 106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec 107		
Régime de retraite à prestations cibles 108		
Autres régimes 109	159 720	145 498
110	159 720	145 498

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

La Ville offre à ses employés cadres de participer à un régime de retraite (REER collectif). Pour y avoir droit, l'employé doit cotiser 9 % de sa masse salariale et la Ville en fait de même.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite 112		
Régime de retraite simplifié 113		
REER 114	176 088	165 692
Autres régimes 115		
116	176 088	165 692

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 117	6	7

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	6 605	6 701
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	22 253	22 583
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	1 677	1 740
	121	23 930	24 323

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	10 245 492	10 246 774	10 246 774
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3	399 178	407 793	407 793
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	10 644 670	10 654 567	10 654 567
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	616 662	619 373	619 373
Égout	13			550 227
Traitement des eaux usées	14	442 800	443 080	443 080
Matières résiduelles	15	1 143 042	1 128 087	1 128 087
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	30 000	35 647	35 647
Service de la dette	18	32 806	32 804	32 804
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	2 265 310	2 258 991	2 258 991
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	2 265 310	2 258 991	2 258 991
	27	12 909 980	12 913 558	12 913 558
				1 821 456
				11 728 646

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	32 506	32 776	33 817
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	124 058	125 116	119 413
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	156 564	157 892	153 230
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	680	817	680
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	680	817	680
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	4 113	4 286	4 114
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	4 113	4 286	4 114
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	161 357	162 995	158 024

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48		61 735	36 428
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	40 229	71 559	126 019
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	140 300		
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67	89 700		
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	100 284	88 973	159 567
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	46 300	51 191	57 321
Autres	83			
Réseau d'électricité	84			
	85	416 813	211 723	379 335

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86	989	382	51 039
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88	126 433	126 433	126 433
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	4 505 948	4 675 144	32 254
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103		2 960 000	1 405 382
Réseaux d'égout	104	(23 760)	26 107	26 107
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	1 630 232	1 783 685	1 783 685
Activités culturelles				532 405
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	6 239 842	9 571 751	9 571 751
				2 021 080

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	118 446	118 446	92 900
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133	300 000	276 752	302 718
Autres	134			
	135	418 446	395 198	395 618
TOTAL DES TRANSFERTS	136	7 075 101	10 178 672	2 796 033

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	461 335	533 684	533 684
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	461 335	533 684	533 684
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154	55 000	129 948	129 948
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	55 000	129 948	129 948
				65 905

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	516 335	663 632	663 632
				541 968

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	348 403	319 491	348 725
	182	348 403	319 491	348 725
Sécurité publique				
Police	183		42 332	46 936
Sécurité incendie	184	15 200	22 504	13 575
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	15 200	22 504	60 511
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	13 993	15 372	50 896
Enlèvement de la neige	189	36 681	41 629	37 642
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	5 000	6 256	6 337
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	55 674	63 257	94 875
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	6 000	800	9 812
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202		4 449	3 218
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	6 000	5 249	13 030

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	267 258	330 080	330 080
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	2 750	4 535	4 535
Autres	219			
	220	270 008	334 615	334 615
Réseau d'électricité	221			
	222	695 285	745 116	787 448
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	1 211 620	1 408 748	1 451 080
				1 302 168

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	170 500	121 532	183 363
Droits de mutation immobilière	225	1 150 000	1 802 466	1 527 735
Droits sur les carrières et sablières	226	(20 211)	(78 323)	87 457
Autres	227			
	228	1 300 289	1 845 675	1 798 555
AMENDES ET PÉNALITÉS	229		113 797	167 016
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	145 000	775 199	242 078
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		23 660 543	770
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241		943 689	304 609
	242		24 618 803	305 379
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	271 536	256 003		256 003	256 003	243 851
Greffe et application de la loi	2	479 068	473 949		473 949	473 949	444 525
Gestion financière et administrative	3	2 619 168	2 327 599	228 979	2 556 578	2 556 578	2 485 110
Évaluation	4	82 266	82 266		82 266	82 266	67 857
Gestion du personnel	5	39 800	48 218		48 218	48 218	48 584
Autres							
▪ Autres	6.1	593 105	686 267		686 267	686 267	339 917
	7	4 084 943	3 874 302	228 979	4 103 281	4 103 281	3 629 844
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	1 774 324	1 773 324		1 773 324	1 912 249	1 834 301
Sécurité incendie	9	1 684 957	1 805 799	87 247	1 893 046	1 893 046	1 729 986
Sécurité civile	10	6 500	6 499		6 499	6 499	
Autres	11	27 100	25 171		25 171	25 171	25 841
	12	3 492 881	3 610 793	87 247	3 698 040	3 836 965	3 590 128
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	1 856 801	1 748 827	1 265 046	3 013 873	3 013 873	2 852 264
Enlèvement de la neige	14	420 102	355 009	80 996	436 005	436 005	373 392
Éclairage des rues	15	61 700	62 491	32 794	95 285	95 285	94 995
Circulation et stationnement	16	78 000	57 766		57 766	57 766	59 141
Transport collectif							
Transport en commun	17	351 262	351 262		351 262	351 262	330 525
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	2 767 865	2 575 355	1 378 836	3 954 191	3 954 191	3 710 317

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	271 287	285 731		285 731	285 731	250 660
Réseau de distribution de l'eau potable	23	173 661	188 527	125 753	314 280	314 280	298 673
Traitement des eaux usées	24	406 643	846 071	243 467	1 089 538	1 089 538	653 872
Réseaux d'égout	25						
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	366 764	251 503	369	251 872	251 872	150 422
Élimination	27						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	233 482	70 763		70 763	70 763	79 658
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30	374 062	324 140		324 140	324 140	212 640
Traitement	31						
Matériaux secs							
Autres							
Plan de gestion	34						
Autres	35						
Cours d'eau	36						34 120
Protection de l'environnement	37	1 374	1 374		1 374	1 374	1 289
Autres	38	70 000	75 147		75 147	75 147	78 873
	39	1 897 273	2 043 256	369 589	2 412 845	2 412 845	1 760 207
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	65 468	65 468		65 468	65 468	58 070
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	1 164	1 164		1 164	1 164	1 033
	43	66 632	66 632		66 632	66 632	59 103

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	553 797	504 547	3 864	508 411	508 411	451 187
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	44 088	44 088		44 088	44 088	57 910
Tourisme	48						
Autres	49						
Autres	50						
	51	597 885	548 635	3 864	552 499	552 499	509 097
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	822 552	842 025	152 341	994 366	994 366	837 769
Patinoires intérieures et extérieures	53	183 359	149 088		149 088	149 088	121 557
Piscines, plages et ports de plaisance	54						
Parcs et terrains de jeux	55	640 316	546 260	107 844	654 104	654 104	694 328
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	85 000	80 748		80 748	80 748	82 248
Autres	58	31 000	34 435		34 435	34 435	98 620
	59	1 762 227	1 652 556	260 185	1 912 741	1 912 741	1 834 522
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	357 884	401 691	33 462	435 153	435 153	350 801
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64						
	65	357 884	401 691	33 462	435 153	435 153	350 801
	66	2 120 111	2 054 247	293 647	2 347 894	2 347 894	2 185 323

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	451 394	926 603		926 603	931 629	366 572
Autres frais	69	14 976	50 393		50 393	50 393	15 064
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70					23 043	20 735
Autres	71	11 070	11 200		11 200	11 452	8 230
	72	477 440	988 196		988 196	1 016 517	410 601
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74		2 362 162 (2 362 162)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	18 545 877	18 545 877	787 290
Conduites d'égout	4	439 152	439 152	1 422 455
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 487 450	1 487 450	451 196
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	459 362	459 362	(566)
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	2 736 479	2 736 479	789 128
Autres infrastructures	11	247 074	247 074	101 706
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	5 706 097	5 710 700	1 376 206
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	86 213	103 597	642 206
Ameublement et équipement de bureau	18	70 033	94 684	114 311
Machinerie, outillage et équipement divers	19	33 877	54 633	338 648
Terrains	20			40 038
Autres	21			
	22	29 811 614	29 879 008	6 062 618

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	439 152	439 152	1 422 455
Autres infrastructures	5	4 930 365	4 930 365	1 341 464
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8	18 545 877	18 545 877	787 290
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	5 896 220	5 963 614	2 511 409
	12	29 811 614	29 879 008	6 062 618

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2		7 413 000		7 413 000
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	301 900	146 400	29 600	418 700
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	17 824 726	17 673 794	2 578 047	32 920 473
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	18 126 626	25 233 194	2 607 647	40 752 173
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 508 012	443 806	98 684	1 853 134
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	1 508 012	443 806	98 684	1 853 134
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	1 508 012	443 806	98 684	1 853 134
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	1 508 012	443 806	98 684	1 853 134
	19	19 634 638	25 677 000	2 706 331	42 605 307
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	19 634 638	25 677 000	2 706 331	42 605 307

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	42 425 100
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	600 823
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	7 413 000
Débiteurs	8	1 853 134
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	3 986 380
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	29 773 409
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	229 312
Endettement net à long terme	14	30 002 721
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	174 422
Communauté métropolitaine	16	111 063
Autres organismes	17	1 188 000
Endettement total net à long terme	18	31 476 206
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	31 476 206
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	82 266	51 391	67 857
Autres	3	78 847	84 064	66 836
Sécurité publique				
Police	4	1 774 324	1 773 324	657
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	360 827	360 827	330 525
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	974 308	646 407	442 352
Cours d'eau	13			34 121
Protection de l'environnement	14	1 213	1 374	1 289
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	58 070	65 468	58 070
Autres	17	1 032	1 164	1 033
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	24 109	25 113	19 950
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	44 088	44 088	57 910
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	69 935	75 335	67 794
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	3 469 019	3 128 555	1 355 613
				1 148 394

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1	147 995	133 011
Charges sociales	2	39 122	39 366
Biens et services	3	29 199 657	5 805 575
Frais de financement	4	424 840	36 734
Autres	5		
	6	29 811 614	6 014 686

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	19,60	35,00	35 663,00	2 076 160	521 023	2 597 183
Professionnels	2	1,04	35,00	1 890,00	147 995	39 123	187 118
Cols blancs	3	22,43	35,00	40 772,00	988 558	211 360	1 199 918
Cols bleus	4	22,58	40,00	46 976,00	1 317 725	368 788	1 686 513
Policiers	5						
Pompiers	6	27,07	28,00	39 410,00	949 517	188 632	1 138 149
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	92,72		164 711,00	5 479 955	1 328 926	6 808 881
Élus	9	7,00			207 324	37 569	244 893
	10	99,72			5 687 279	1 366 495	7 053 774

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4		2 960 000			2 960 000
Réseaux d'égout	5		7 977	18 129		26 106
Autres	6	301 445	6 169 747	444 622	276 752	7 192 566
	7	301 445	9 137 724	462 751	276 752	10 178 672

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	160 172	125 635
	4	160 172	125 635
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	8 897	10 088
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	8 897	10 088
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	289 090	130 552
Enlèvement de la neige	11	4 030	4 261
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	293 120	134 813
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	9	16
Réseau de distribution de l'eau potable	17	5 921	5 690
Traitement des eaux usées	18	431 979	14 850
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	437 909	20 556
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	290	341
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	290	341
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	78 528	82 081
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	9 280	10 549
Autres	38		
	39	87 808	92 630
Réseau d'électricité			
	40		
	41	988 196	384 063

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Christian Marin	1.1 Maire	42 492	13 688	18 297	4 519
Alain Fontaine	1.2 Conseiller	16 360	8 180		
Nancy Pouliot	1.3 Conseiller	16 360	8 180		
Sylvie Messier	1.4 Conseiller	16 360	8 180		
Vincent Lanteigne	1.5 Conseiller	16 360	8 180	2 547	956
Émilie St-Onge	1.6 Conseiller	16 360	8 180		
Gabrielle Garand	1.7 Conseiller	16 360	8 180	119	60

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 1 000 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 341 944 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 169 707 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 511 709 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 _____ \$

- Systèmes de drainage

51 _____ \$

- Abords de routes

52 _____ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 _____

b) Date d'adoption de la résolution

58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 18-11-247
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2018-11-13
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 306
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 121
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 2
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-14

Nom du signataire : Claudie Boutin

Fonction du signataire : Directrice des finances

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-10 08:24

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	16 106 550	16 983 716	41 750 666	1 932 897	41 997 774
Investissement	2	2 127 750	6 131 503	10 138 413	13 047	10 151 460
	3	18 234 300	23 115 219	51 889 079	1 945 944	52 149 234
Charges	4	15 628 314	15 505 030	18 123 578	1 853 035	18 290 824
Excédent (déficit) de l'exercice	5	2 605 986	7 610 189	33 765 501	92 909	33 858 410
Moins : revenus d'investissement	6 (2 127 750)(6 131 503)(10 138 413)(13 047)(10 151 460)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	478 236	1 478 686	23 627 088	79 862	23 706 950
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	2 134 784		2 362 162	46 124	2 408 286
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (908 160)(1 075 900)(1 222 171)(43 576)(1 265 747)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (198 491)(20 000)(29 220)()	29 220)
Excédent (déficit) accumulé	12	16 206	(382 786)	887 239	6 088	893 327
Autres éléments de conciliation	13			339 457	2 039	341 496
	14	1 044 339	(1 478 686)	2 337 467	10 675	2 348 142
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 522 575		25 964 555	90 537	26 055 092

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	5 470 663	10 686 974	11 145 134
Débiteurs	2	7 293 476	37 684 516	37 822 381
Placements de portefeuille	3			
Autres	4			
	5	12 764 139	48 371 490	48 967 515
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	19 351 068	42 013 847	42 193 419
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			525 457
Autres	9	4 987 291	11 270 838	11 509 196
	10	24 338 359	53 284 685	54 228 072
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(11 574 220)	(4 913 195)	(5 260 557)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	46 634 870	73 744 864	74 154 063
Autres	13	208 067	202 547	224 879
	14	46 842 937	73 947 411	74 378 942
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	3 993 030	4 018 122	4 134 133
Excédent de fonctionnement affecté	16	1 199 528	24 804 496	24 932 550
Réserves financières et fonds réservés	17	580 846	783 013	797 359
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	()	()	442 938
Financement des investissements en cours	19	657 468	6 149 869	6 112 482
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	28 837 845	33 278 716	33 584 799
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	35 268 717	69 034 216	69 118 385

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Aqueduc, égout et autres	1.1	349 717	608 799
▪ Usine (Règlement 444)	1.2	24 454 779	
▪ Exercice suivant	1.3		443 936
▪ Règlements 369	1.4		7 180
▪ Règlements 371	1.5		139 613
	2	24 804 496	1 199 528
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	128 054	112 665
	4	24 932 550	1 312 193
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Infrastructures de rues R435	5.1		72 243
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	546 713	334 189
Organismes contrôlés et partenariats	8	14 346	10 209
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	183 300	147 915
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	53 000	26 500
Autres			
▪	14.1		
	15	797 359	591 056
	16	25 729 909	1 903 249

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	29 773 409
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	31 476 206

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	7 413 000	
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	32 920 473	17 824 726
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	418 700	301 900
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	1 853 134	1 508 012
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	42 605 307	19 634 638

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	11 728 646	12 909 980	12 913 558	12 913 558
Compensations tenant lieu de taxes	13	158 024	161 357	162 995	162 995
Quotes-parts	14				
Transferts	15	738 525	835 259	606 921	668 656
Services rendus	16	1 255 232	1 211 620	1 408 748	1 451 080
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 850 075	1 720 500	2 015 886	2 129 683
Autres	18	376 048	145 000	24 642 558	24 671 802
	19	16 106 550	16 983 716	41 750 666	41 997 774
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	2 021 080	6 239 842	9 571 751	9 571 751
Autres	23	106 670	(108 339)	566 662	579 709
	24	2 127 750	6 131 503	10 138 413	10 151 460
	25	18 234 300	23 115 219	51 889 079	52 149 234

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	4 084 943	3 874 302	228 979	4 103 281	4 103 281	3 629 844
Sécurité publique							
Police	2	1 774 324	1 773 324		1 773 324	1 912 249	1 834 301
Sécurité incendie	3	1 684 957	1 805 799	87 247	1 893 046	1 893 046	1 729 986
Autres	4	33 600	31 670		31 670	31 670	25 841
Transport							
Réseau routier	5	2 416 603	2 224 093	1 378 836	3 602 929	3 602 929	3 379 792
Transport collectif	6	351 262	351 262		351 262	351 262	330 525
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	851 591	1 320 329	369 220	1 689 549	1 689 549	1 203 205
Matières résiduelles	9	974 308	646 406	369	646 775	646 775	442 720
Autres	10	71 374	76 521		76 521	76 521	114 282
Santé et bien-être	11	66 632	66 632		66 632	66 632	59 103
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	553 797	504 547	3 864	508 411	508 411	451 187
Promotion et développement économique	13	44 088	44 088		44 088	44 088	57 910
Autres	14						
Loisirs et culture	15	2 120 111	2 054 247	293 647	2 347 894	2 347 894	2 185 323
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	477 440	988 196		988 196	1 016 517	410 601
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	15 505 030	15 761 416	2 362 162	18 123 578	18 290 824	15 854 620
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		2 362 162 (2 362 162)			
	21	15 505 030	18 123 578		18 123 578	18 290 824	15 854 620

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
Revenus d'investissement	1	2 127 750	10 138 413	13 047	10 151 460
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (6 014 686)(29 811 614)(67 394)(29 879 008)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 () () () ()
Financement à long terme des activités d'investissement	4	2 316 000	23 891 294		23 891 294
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	198 491	29 220		29 220
Excédent accumulé	6	1 788 849	1 280 471	16 960	1 297 431
	7	(1 711 346)	(4 610 629)	(50 434)	(4 661 063)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	416 404	5 527 784	(37 387)	5 490 397

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14